

Campagne BDS France
Boycott - Désinvestissement Sanctions
21ter rue Voltaire - 75011 Paris
campagnebdsfrance@yahoo.fr
www.bdsfrance.org

A l'attention de la direction du salon SIAL,

Paris, le 30 septembre 2010

Objet: Sociétés illégales présentées comme exposantes dans votre salon

Madame, Monsieur

Nous apprenons que dans le cadre du SIAL 2010 qui se tiendra au parc des expositions de Villepinte Paris Nord du 17 au 21 octobre prochain sont conviées les sociétés BETH EL FOODS , SHIRAZ COHEN-OR LTD et WISSOTZKY TEA LTD .Or il se trouve que

- BETH EL FOODS dispose d'une usine dans la colonie de Bney Yehuda sur le plateau du Golan.
- SHIRAZ COHEN-OR LTD est situé dans la colonie d'Alfey Menashe situé en Cisjordanie, territoire palestinien occupé.
- WISSOTZKY TEA LTD a une unité de production situé dans la zone d'Atarot qui est là aussi situé en Cisjordanie, territoire palestinien occupé.

Ces informations sont confirmées par une O.N.G israélienne, la coalition des femmes pour la paix qui s'indigne également de la présence de ces sociétés.

C'est avec consternation que nous constatons leur présence à ce salon.

Vous n'êtes d'une part pas sans savoir que les produits de ces colonies entrent généralement en Europe avec un étiquetage indiquant comme provenance Israël, ce qui leur permet de bénéficier de l'Accord d'association Union européenne-Israël en œuvre depuis l'an 2000 et d'être ainsi exonérées de taxes. Cela représente une violation de cet accord, les colonies en étant très clairement exclues comme vient de le rappeler la Cour Européenne dans l'arrêt Brita. Vous vous rendez donc complice en les invitant de la violation caractérisée de ces accords.

Plus grave, vous vous rendez coupable de complicité de crimes de guerre . Au regard du droit international, et notamment de la quatrième convention de Genève, l'exploitation économique des terres colonisées par l'occupant est très



Campagne BDS France
Boycott - Désinvestissement Sanctions
21ter rue Voltaire - 75011 Paris
campagnebdsfrance@yahoo.fr
www.bdsfrance.org

clairement identifiée comme un crime de guerre. Par conséquence vous vous rendez, et rendez votre salon, complice de la réalisation de crimes de guerre, en invitant des sociétés actives dans les colonies de Bney Yehuda, d'Alfey Menashe et la zone d'Atarot.

La participation des sociétés BETH EL FOODS, SHIRAZ COHEN-OR LTD et WISSOTZKY TEA LTD durant ce salon de l'agro alimentaire SIAL est donc totalement illégitime et contraire aux normes du Droit International.

Le salon du SIAL doit clairement respecter ces règles internationales qui seront seules garantes d'une paix juste au Proche-Orient!

Nous vous demandons donc instamment de reconsidérer votre invitation à ces sociétés des colonies israéliennes dont la présence en Palestine est illégale et qui constitue, surtout aujourd'hui, une provocation consternante.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information concernant ces sociétés.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

La Campagne BDS France